

Un climat d'investissement à nul autre pareil pour les investisseurs étrangers

Les plus grands investisseurs du monde ont investi des milliards de dollars pour implanter des usines ou ouvrir des bureaux au Canada.

■ Classement concurrentiel enviable

- ◇ 1^{er} rang du G-7 et au 4^e rang mondial parmi les meilleurs pays où faire des affaires de 2010 à 2014. (The Economist Intelligence Unit)
- ◇ 1^{er} rang des pays du G-7 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour le faible nombre de procédures nécessaires à la création d'une nouvelle entreprise. (Groupe de la Banque mondiale)
- ◇ 1^{er} rang du G-7 et au 2^e rang de l'OCDE pour sa réglementation visant la protection des investisseurs. (International Institute for Management Development)

■ Faible taux d'imposition des sociétés - En janvier 2011, le Canada a réduit le taux d'imposition fédéral des sociétés à 16,5 p. 100 et entend le réduire à 15 p. 100 en 2012, ce qui ramènera les taux d'imposition fédéral et provincial combinés à environ 26 p. 100, soit 13 points de pourcentage de moins que les taux aux États-Unis.

■ Tarifs exempts de droits pour la fabrication - Le Canada est le premier pays du G-20 à offrir une zone franche de droits de douane pour les fabricants industriels. Les droits de douane sur l'ensemble des intrants de fabrication seront éliminés d'ici 2015. Cette initiative s'applique à l'ensemble du pays, faisant du Canada une vaste zone franche pour les firmes qui importent des intrants de fabrication.

■ Coûts avantageux - Le Canada est le pays du G-7 où le prix de revient de l'entreprise est le plus bas et offre un avantage global de 5 p. 100 sur les États-Unis. (Choix concurrentiels 2010, KPMG)

■ Attrait pour les investisseurs - De 2000 à 2009, le Canada s'est classé au 7^e rang des pays bénéficiaires d'entrées d'investissement direct étranger (IED) par habitant. En 2010, le stock d'IED a été de 561,69 milliards de dollars, un chiffre qui a plus que doublé en une décennie.

